

**DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION
D'UN VÉHICULE PERSONNEL**

à adresser complétée à l'adresse suivante :

voy-expat.aefe@diplomatie.gouv.fr

Nom d'usage et pays d'affectation à préciser dans « Objet du message »

NOM D'USAGE ET PRÉNOM :

TYPE DE CONTRAT :

ADRESSE PERSONNELLE
COMPLÈTE EN FRANCE :

ADRESSE MÉL. :

TYPE DE VOYAGE :

JE SOLLICITE CETTE AUTORISATION POUR :

- effectuer la totalité de mon voyage en véhicule personnel ;
- effectuer le trajet entre l'aéroport (France) et mon adresse personnelle.

En vertu des dispositions des articles 46, 50 et 51 du décret 86-416 du 12 mars 1986 modifié, je déclare que la ou les personnes désignées par moi ci-dessous prévoient de voyager effectivement par véhicule personnel aux dates et sur les trajets indiqués.

Je m'engage à prévenir au préalable l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger de toute modification apportée à ce projet.

INFORMATIONS DES PERSONNES DEMANDANT À BÉNÉFICIER D'UN TRAJET EN VÉHICULE PERSONNEL

NOM	PRÉNOM	DATE DE DÉPART	LIEU DE DÉPART	DATE DE RETOUR (pour le voyage de congé annuel uniquement)	LIEU D'ARRIVÉE

Après le voyage, je peux prétendre au remboursement forfaitaire du voyage équivalent par voyageur à 50 % du coût aérien mis en place par l'AEFE ou 50 % du coût ferroviaire selon les pays, ou à défaut de desserte aérienne ou ferroviaire sur la base du barème des indemnités kilométriques en renvoyant le formulaire adéquat (cf. [FAQ des voyages sur le site aefe.fr](#)) au Bureau des Voyages et des Missions de l'AEFE ou à l'établissement responsable de la déconcentration des voyages en cas d'affectation dans un pays concerné par le dispositif (uniquement pour les voyages de congés et de fin de mission).

En conséquence, je dégage l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger de toute responsabilité pour les dommages éventuels liés à ce déplacement.

Fait à

le

Visa du BRVM ou de l'établissement support
de la déconcentration des voyages

Signature du demandeur ou de la demandeuse